

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un Plan Local Solidaire en direction des entreprises de l'artisanat et du commerce du territoire

Face à la situation économique inédite actuelle, la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs a souhaité participer financièrement au fonds territorial "Résilience" initié par le Conseil Régional des Pays de la Loire avec le soutien de la Banque des Territoires, du département de la Mayenne. Outre sa participation à ce fonds de soutien économique, la CCMA a souhaité mettre en place un Plan Local Solidaire, en partenariat avec les communes de son territoire. Les collectivités souhaitent ainsi soutenir les entreprises qui joueront un rôle majeur dans la relance économique après le confinement.

Une aide commune des mairies et de la CCMA

Depuis le début de la crise sanitaire, la collectivité et les mairies restent présentes pour les entreprises, en étant à l'écoute de leurs besoins et en envisageant avec elles des solutions adaptées. Les répercussions constatées sont variées : arrêt total d'activité, baisse du chiffre d'affaires de 50 % ou plus, salariés arrêtés pour garde d'enfants, clients beaucoup moins présents... sans compter celles à plus long terme avec une saison touristique à venir qui s'annonce complexe et l'annulation des événements culturels estivaux.

Afin de soutenir la trésorerie des entrepreneurs, micro-entrepreneurs, petites entreprises et professions libérales dont l'activité est sévèrement impactée par la crise sanitaire et/ou les fermetures administratives liées à cette dernière, la CCMA met en place, conjointement avec les communes, un dispositif spécifique sous forme de subvention aux entreprises du territoire. Chaque entreprise sera informée par sa Mairie concernant les démarches à réaliser afin de bénéficier de ce Plan Local Solidaire. Cette aide sera complémentaire aux dispositifs mis en place par l'Etat et la Région : Fonds de solidarité et Fonds Territorial Résilience.

Un courrier conjoint du Maire et du Président de la CCMA sera ensuite adressé pour confirmer l'attribution de cette subvention.

« Je suis ravi de constater la grande cohésion des maires autour de ce projet. Beaucoup de petites entreprises sont confrontées à des fermetures administratives ou ne peuvent plus exercer leur activité normalement. Et pendant ce temps là, les charges continuent de tomber. Ce Plan Local Solidaire va pouvoir soulager une bonne centaine d'entreprises, soit environ 1/3 de nos entreprises. Les premiers retours sont positifs. » affirme Daniel Lenoir.